

Lettre de saint Paul aux confinés qui attendent le retour de la messe

Voici un étrange manuscrit. Pierre Durieux a imaginé la dernière épître (virtuelle) de saint Paul s’adressant du Ciel aux Gallo-romains éprouvés par l’épidémie et le confinement. En l’attente de la reprise de la messe, l’apôtre des nations propose de retrouver le chemin de l’adoration. Inspirant et exclusif.

Frères et sœurs, on me rapporte que vous vous sentez faibles... On me dit que la situation de votre pays est complexe en ce moment. Votre Église vient de demander à vos gouvernants s’il était possible de célébrer la messe, dans vos églises qui ne vous appartiennent plus depuis l’édit de séparation de l’an 1905 après la naissance du Christ. C’est ça ? Et vos autorités auraient refusé à votre Église la célébration des messes en raison des normes sanitaires, tout en permettant des moments de prière. C’est bien ça ! Comme cela risque de durer ou de se reproduire, vous me demandez mon avis... Tout cela est effroyablement compliqué pour moi qui suis un vieil homme... Mais puisque vous insistez, moi, **Paul**, j’écris ces mots de ma propre main.

Venez, adorez !

Comme je le disais à Tite (**3, 1**), « rappelle à tous qu’ils doivent être soumis aux gouvernants et aux autorités, qu’ils doivent leur obéir et être prêts à faire tout ce qui est bien ». Tant que vos évêques n’auront pas obtenu gain de cause pour célébrer la messe dans vos églises, mais tant que vous pouvez y prier, organisez donc des grands moments d’adoration ! Vous ne pouvez pas manger le corps du Christ mais vous pourrez ainsi Le déconfiner de son tabernacle et Le voir.



Lire aussi :

Privés de messe, les catholiques s’organisent autrement

Vous vous préparerez ainsi à votre vie éternelle, comme l’a justement dit Jean : « Nous serons semblables à Lui, parce que nous Le verrons tel qu’Il est » (**1 Jn 3, 2**). Pour l’instant, regardez-Le donc, et configurez-vous à ce bout de pain descendu du Ciel, consacré, démuné et nourrissant.

Les canaux de la grâce

Le Conseil d’État vous a demandé de **cocher, dans l’attestation de sortie**, la mention « motif familial impérieux » pour aller prier dans votre lieu de culte. Rien n’est plus vrai : vous allez en effet rencontrer Dieu, votre Père, et Jésus, votre frère, sous le regard de votre mère, Marie, au beau milieu de la grande famille invisible des croyants, cette fraternité qui est la définition même de l’Église. Quant à l’adjectif « impérieux », il me rappelle le mot « commandement », dont le premier est justement... l’adoration !



Lire aussi :

Communion, messe, célébration à la maison... ce que je peux faire (ou pas)

Si donc, il advenait que des gens d’armes vous interrogent sur le chemin de votre paroisse, vous saurez, en vous expliquant, témoigner de votre foi. Ce ne sera peut-être pas simple ! Moi-même j’ai été conduit au tribunal, car on disait que « la manière dont cet individu incite les gens à adorer le Dieu unique est contraire à la loi » (**Ac, 18, 13**) ! Cela m’a valu bien des confinements à moi aussi, tant comme bourreau que comme prisonnier ! Quant à vous, vos confinements pourront se durcir encore beaucoup avant que vous ayez bouché les canaux de la grâce : « Notre homme extérieur dépérit, notre homme intérieur se renouvelle de jour en jour » (**2 Co 4, 16**).

Tenez bon !

Bon courage mes amis : tenez bon, tenez ferme dans l’attente du prochain repas du Seigneur. Continuez à exprimer que vous en avez besoin ! Car votre faim de ce jour est aussi un témoignage. Dans l’in vraisemblable débat sur les biens « essentiels » ou non, dites et redites que s’il n’y avait qu’un Bien absolument essentiel, même s’il ne se voit pas (**2 Co 4, 18**), c’est ici, c’est le Royaume, et c’est la messe ! Que votre chemin de Damas vous donne, comme moi, d’ouvrir les yeux ! Je me répète, mais si vous vous sentez faibles... c’est alors que vous êtes forts (**2 Co 12, 10**) !



Lire aussi :

Le rituel pour recevoir la communion en dehors de la messe